

mier dimanche et chacun saura, même au fond de la dernière concession que le Docteur un tel est rendu dans la paroisse, qu'il habite à tel endroit. Une nouvelle comme celle-là est trop bonne à exploiter pour que chacun ne se prévale de raconter ce qu'il y a de nouveau.

Certains médecins vont plus loin. Désireux d'éclairer les populations, ils font distribuer aux portes de l'église de leur paroisse, quelquefois des paroisses voisines, une circulaire, un imprimé qui indique, avec force détails leurs qualifications et leurs titres, heureux encore quand ils n'y ajoutent pas leurs prix. Ceci est à la dernière inconvenance et personne ne devrait se permettre ces moyens.

Un autre moyen charlatanesque et condamnable : Les traitements par correspondance. Il ne s'agit pas bien entendu des malades que vous connaissez, que vous avez déjà traités et qui vous écrivent au sujet de certains symptômes nouveaux. Mais certains médecins entreprennent les traitements de malades qu'ils n'ont jamais vus et qu'ils ne verront jamais. Ils ont généralement un questionnaire tout imprimé et se basent sur les renseignements plus ou moins fidèles que peut donner un malade pour le traiter de loin par lettres. Il y a là un non sens, que n'importe qui peut voir et que le public jugera très sévèrement.

Un autre moyen c'est de frapper l'imagination des gens par des ordonnances extraordinaires.

Que penseriez-vous de ceci :

R. Urine d'un enfant de six ans. Une cuillérée à soupe, trois fois par jour. Ceci est pris dans Brouardel, vous croyez que ça ne se passe pas ici. Il y a quelque temps un ami qui pratique à Québec reçut la visite d'un malade de la campagne qui n'avait pas trouvé son médecin habituel et qui voulait avoir les mêmes remèdes. Après recherche chez le pharmacien on trouve que le premier Docteur avait ordonné comme suit. R. no 3, une ou deux pilules, 3 fois par jour, et cette ordonnance magistrale, no 3, cachée